



## DECISION DU MAIRE

PRISE LE 25 JUIL. 2025

EN APPLICATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL RESULTANT DE LA DELIBERATION  
DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2024

Direction de la commande  
publique  
CT/JR  
2025-333

**OBJET : Marché à procédure Adaptée – Organisation de séjours pour l'année 2026 pour les jeunes et les familles de la ville de Soisy-sous-Montmorency.  
Marché M25015**

Le Maire de Soisy-sous-Montmorency,  
Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

**VU** le Code de la Commande Publique, et notamment, ses articles L.1111-4, L.2113-10 et 11, L.2123-1, R.2113-1 à 3, R.2113-4 à 6, R.2123-1 à 7 du Code de la Commande Publique et de l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques,

**VU** la délibération n°2024-02-01/06 du 1<sup>er</sup> février 2024 aux termes de laquelle le Maire a reçu délégation d'attribution du Conseil municipal,

**CONSIDERANT** que la ville de Soisy-sous-Montmorency doit faire appel aux compétences de prestataires extérieurs aux fins d'organiser divers séjours pour l'année 2026 pour les jeunes et les familles de la ville de Soisy-sous-Montmorency,

**CONSIDERANT** que le présent marché est passé par la Ville de Soisy-sous-Montmorency, désignée coordonnateur d'un groupement de commande conclu avec le SCERGIS dans le cadre des dispositions des articles 2113-6 à 8 du Code de la Commande Publique,

**CONSIDERANT** qu'en vue de répondre à ce besoin, une procédure adaptée a été mise en œuvre, décomposée en 14 lots comme suit,

- ❖ Lot n°1 – Organisation d'un séjour ski pour 52 jeunes de 10 à 17 ans et 8 accompagnateurs pendant les vacances d'hiver 2026 (SAJ),
- ❖ Lot n°2 – Organisation d'un séjour ski pour 7 jeunes de 12 à 17 ans et 2 accompagnateurs pendant les vacances d'hiver 2026 – Zone C (Prévention spé),
- ❖ Lot n°3 – Organisation ski pour 20 jeunes de 9 à 12 ans et 4 accompagnateurs pendant les vacances de février 2026 de la zone C (sports),
- ❖ Lot n°4 – Organisation d'un séjour en Europe pour 16 jeunes de 10 à 15 ans et 3 accompagnateurs pendant les vacances d'avril 2026 de la zone C (CSM Les Campanules),
- ❖ Lot n°5 – Organisation d'un séjour à caractère sportif en France uniquement, pour des 20 jeunes de 9 à 12 ans et 3 accompagnateurs pendant les vacances de printemps de la zone C (sports),

- ❖ Lot n°6 – Organisation d'un séjour à caractère sportif en bord de mer, en France uniquement, pour 20 jeunes de 9 à 12 ans et 4 accompagnateurs, pendant la 1ère ou la 2ème semaine des vacances de juillet 2026 (sports),
- ❖ Lot n°7 – Organisation d'un séjour montagne et rivière pour 40 jeunes de 10 à 17 ans et 7 accompagnateurs pendant les vacances d'été 2026 (SAJ),
- ❖ Lot n°8 – Organisation d'un séjour itinérant en Europe pour 20 jeunes de 13 à 17 ans et 3 accompagnateurs pendant les vacances de printemps 2026 (SAJ),
- ❖ Lot n°9 – Organisation d'un séjour pour 20 jeunes de 6 à 11 ans et 4 accompagnateurs du 12 au 18 juillet 2026 ou du 19 au 25 juillet 2026 (CSM Les Noëls),
- ❖ Lot n°10 – Organisation d'un séjour en bord de mer pour 12 jeunes de 12 à 15 ans et 3 accompagnateurs du 26 juillet au 03 août 2026 (CSM Les Noëls),
- ❖ Lot n°11 – Organisation d'un séjour pour 20 jeunes de 6 à 11 ans et 4 accompagnateurs du 12 au 18 juillet 2026 ou du 19 au 25 juillet 2026 (CSM Les Campanules),
- ❖ Lot n°12 – Organisation d'un séjour pour 12 jeunes de 4 à 6 ans et 3 accompagnateurs du 4 au 8 août 2026 (CSM Les Campanules),
- ❖ Lot n°13 – Organisation d'un séjour famille pour maximum 35 personnes et 2 accompagnateurs entre le 13 et le 31 juillet 2026 (CSM Les Campanules),
- ❖ Lot n°14 – Organisation d'un séjour pour 20 jeunes de 12 à 17 ans et 4 accompagnateurs du 03 au 08 août 2026 (CSM Les Campanules).

**CONSIDERANT** que dans le cadre de cette procédure, un avis d'appel public à la concurrence a été transmis par voie électronique le 28 avril 2025 pour publication,

**CONSIDERANT** qu'à la date limite de remise des offres, le 16 juin 2025 à 12h00, 7 plis avaient été déposés dans les délais, et aucun hors délais,

**CONSIDERANT** les offres présentées, et l'analyse qui en a été faite.

#### **DECIDE**

**Article 1 :** De signer le marché intitulé « Organisation de séjours pour l'année 2026 pour les jeunes et les familles de la ville de Soisy-sous-Montmorency » comme suit :

| N° de lots | Intitulé du lot                                                                                                                                           | Nom de l'entreprise                                                                                         | Montant en € T.T.C                                                             |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| 1          | Organisation d'un séjour ski pour 52 jeunes de 10 à 17 ans et 8 accompagnateurs pendant les vacances d'hiver 2026 (SAJ)                                   | <b>SAS GECTURE<br/>SCOL'VOYAGES</b><br>31 avenue du Maréchal de<br>Lattre de Tassigny<br>94440 VILLECRESNES | 12 420.00 € T.T.C.<br>pour le transport<br>38 508.00€ T.T.C.<br>pour le séjour |
| 2          | Organisation d'un séjour ski pour 7 jeunes de 12 à 17 ans et 2 accompagnateurs pendant les vacances d'hiver 2026 – Zone C (Prévention spé)                | <b>VELS</b><br>17 avenue Arblade<br>92240 MALAKOFF                                                          | 1 750.00 € T.T.C.<br>pour le transport<br>5 600.00€ T.T.C.<br>pour le séjour   |
| 3          | Organisation ski pour 20 jeunes de 9 à 12 ans et 4 accompagnateurs pendant les vacances de février 2026 de la zone C (sports)                             | <b>SAS GECTURE<br/>SCOL'VOYAGES</b><br>31 avenue du Maréchal de<br>Lattre de Tassigny<br>94440 VILLECRESNES | 7 462.00 € T.T.C.<br>pour le transport<br>14 872.00€ T.T.C.<br>pour le séjour  |
| 4          | Organisation d'un séjour en Europe pour 16 jeunes de 10 à 15 ans et 3 accompagnateurs pendant les vacances d'avril 2026 de la zone C (CSM Les Campanules) | <b>LIBRE COURS</b><br>11 rue Théron de Montaugé<br>31200 TOULOUSE                                           | 7 392.00 € T.T.C.<br>pour le transport<br>8 688.00€ T.T.C.<br>pour le séjour   |

Accusé de réception en préfecture  
095-219505989-20250725-DEC2025333-CC  
Date de réception préfecture : 25/07/2025



|    |                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                            |                                                                                |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| 5  | Organisation d'un séjour à caractère sportif en France uniquement, pour des 20 jeunes de 9 à 12 ans et 3 accompagnateurs pendant les vacances de printemps de la zone C (sports)                               | <b>EVASION 78</b><br>28 chemin du Moulin à vent<br>78280 GUYANCOURT                                        | 2 004.00 € T.T.C.<br>pour le transport<br>5 716.00€ T.T.C.<br>pour le séjour   |
| 6  | Organisation d'un séjour à caractère sportif en bord de mer, en France uniquement, pour 20 jeunes de 9 à 12 ans et 4 accompagnateurs, pendant la 1ère ou la 2ème semaine des vacances de juillet 2026 (sports) | <b>VELS</b><br>17 avenue Arblade<br>92240 MALAKOFF                                                         | 4 000.00 € T.T.C.<br>pour le transport<br>13 500.00€ T.T.C.<br>pour le séjour  |
| 7  | Organisation d'un séjour montagne et rivière pour 40 jeunes de 10 à 17 ans et 7 accompagnateurs pendant les vacances d'été 2026 (SAJ)                                                                          | <b>SAS GECTURE<br/>SCOL'VOYAGES</b><br>31 avenue du Maréchal de<br>Latre de Tassigny<br>94440 VILLECRESNES | 9 670.00 € T.T.C.<br>pour le transport<br>20 720.00€ T.T.C.<br>pour le séjour  |
| 8  | Organisation d'un séjour itinérant en Europe pour 20 jeunes de 13 à 17 ans et 3 accompagnateurs pendant les vacances de printemps 2026 (SAJ)                                                                   | <b>ASSOCIATION REGARDS</b><br>165 avenue Henri Ginoux<br>92120 MONTROUGE                                   | 11 000.00 € T.T.C.<br>pour le transport<br>12 000.00€ T.T.C.<br>pour le séjour |
| 9  | Organisation d'un séjour pour 20 jeunes de 6 à 11 ans et 4 accompagnateurs du 12 au 18 juillet 2026 ou du 19 au 25 juillet 2026 (CSM Les Noëls)                                                                | SANS SUITE                                                                                                 |                                                                                |
| 10 | Organisation d'un séjour en bord de mer pour 12 jeunes de 12 à 15 ans et 3 accompagnateurs du 26 juillet au 03 août 2026 (CSM Les Noëls)                                                                       | INFRUCTUEUX                                                                                                |                                                                                |
| 11 | Organisation d'un séjour pour 20 jeunes de 6 à 11 ans et 4 accompagnateurs du 12 au 18 juillet 2026 ou du 19 au 25 juillet 2026 (CSM Les Campanules)                                                           | INFRUCTUEUX                                                                                                |                                                                                |
| 12 | Organisation d'un séjour pour 12 jeunes de 4 à 6 ans et 3 accompagnateurs du 4 au 8 août 2026 (CSM Les Campanules)                                                                                             | INFRUCTUEUX                                                                                                |                                                                                |
| 13 | Organisation d'un séjour famille pour maximum 35 personnes et 2 accompagnateurs entre le 13 et le 31 juillet 2026 (CSM Les Campanules)                                                                         | INFRUCTUEUX                                                                                                |                                                                                |
| 14 | Organisation d'un séjour pour 20 jeunes de 12 à 17 ans et 4 accompagnateurs du 03 au 08 août 2026 (CSM Les Campanules)                                                                                         | SANS SUITE                                                                                                 |                                                                                |

**Article 2 :** Le présent marché est passé pour les dates, indiquées dans chacun des Actes d'Engagement, prévues pour chacun des séjours y afférent.

**Article 3 :** Les crédits correspondants sont inscrits sur le budget de la ville.

**Article 4 :** L'ensemble des dispositions contractuelles régissant le présent marché est mentionné dans les cahiers des clauses et techniques particulières (CCP).

**Article 5** : La présente décision est transmise :

- à Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles,
- à Madame la Comptable assignataire de Montmorency,

Fait à Soisy-sous-Montmorency, le

**25 JUIL, 2025**

Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le :

Mis en ligne/ou notifié le :

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

**25 JUIL, 2025**

**25 JUIL, 2025**

**25 JUIL, 2025**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.